

Résultats du questionnaire: données brutes

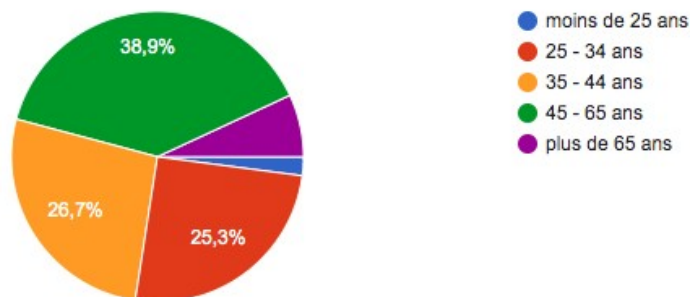
Résultat du lundi 8 juin 2020

1. Situation personnelle

Tranche d'âge : (288 réponses)

1) À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

288 réponses



2) Quelle est votre situation professionnelle actuelle ? (288 réponses)

Etudiant.e : 3,5 %

Je vis ou essaye de vivre de ma création : 29,2 %

Je vis d'un travail alimentaire : 17 %

Mon travail alimentaire est dans le secteur culturel ou artistique : 26,4 %

Mon travail alimentaire n'est pas dans le secteur culturel ou artistique : 15,3 %

Au chômage : 13,9 %

Au chômage, j'attends la comptabilisation de mes jours pour obtenir le statut : 4,2 %

Je viens d'obtenir le statut d'artiste : 0,7 %

J'ai le statut d'artiste : 11,1 %

Indépendant : 8,3 %

indépendante complémentaire : 6,9 %

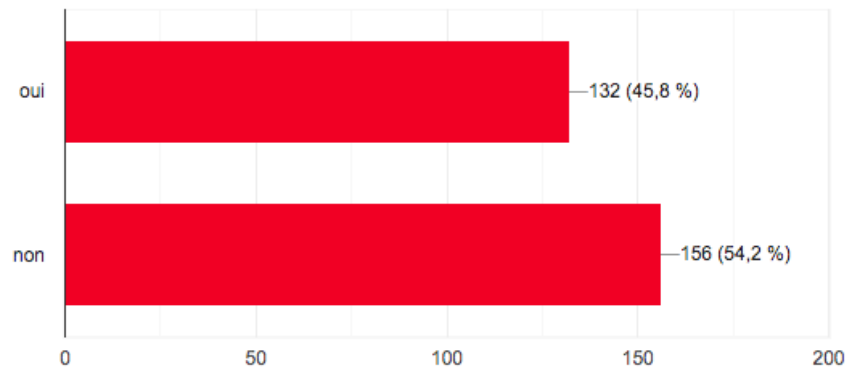
J'ai le statut d'artiste mais avec la situation actuelle je pourrais le perdre : 2,8 %

J'ai perdu mon statut : 1,7 %

Retraité.e : 6,6 %

3) Votre lieu de travail est-il une charge locative supplémentaire?

288 réponses



4) Quel est votre niveau de formation : (288 réponses)

Secondaire : 5,2 %

Supérieur : 89,8 %

- type long 71,5 % (y ai fait rentrer une réponse universitaire et une autre master- des français sans doute ☺)

- type court 15,6 %

-doctorat 1,7 %

- universitaire 1 %

-Autre : 5 %

Vous êtes : (288 réponses)

- Femme : 64,6 %
- Homme : 34,4 %
- Je ne souhaite pas préciser : 2,4 %

De quelle nationalité êtes-vous ? : (218 réponses)

- Belge : 62,2 %
- Autre : 37,8 % (dont 26,6 % de français et une grenouille, autre nationalité mentionnée espagnole, canadienne, chilienne, suisse, Pays-Bas, belgo roumaine, haïtienne, portugaise, italienne, mexicaine, vénézuélienne, italienne et finlandaise)

-Quelle région habitez- vous : (218 réponses)

Bruxelles : 65,6 %

Flandres : 4,9 %

Wallonie : 25,7 %

Communauté germanophone : 0,3%

Autre : 3,5 %

Code postal (214 réponses)

1000-1299 : Région Bruxelloise : 145

1300-1499 : Brabant wallon : 13

1500-1999 : Brabant flamand : 8

2000-2999 : Anvers : 2

3500-3999 : Limbourg : 2

4000-4999 : Liège : 20

5000-5999 : Namur : 10

6000-7999 : Hainaut et Luxembourg : 15

France : 6

Situation actuelle

Quel est l'effet de la crise sanitaire sur votre situation ? (288 réponses)

-Sans effet : 14,6%

-Fragilisation : 63,2 %

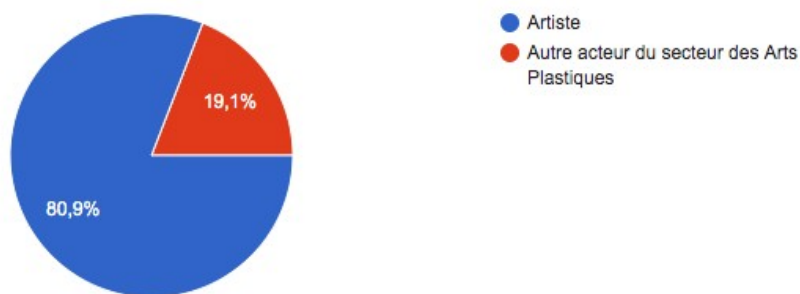
-Grande Vulnérabilité 20,5 %

-Help : 4,5 %

2. Situation artistique

9) Quelle est votre activité dans le secteur des Arts Plastiques?

288 réponses



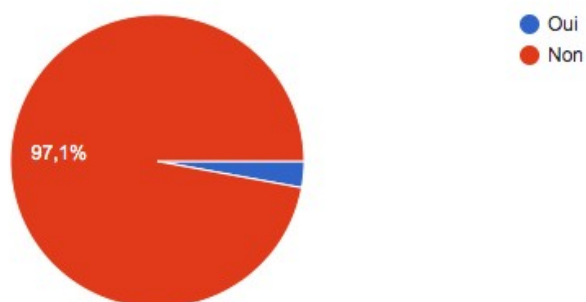
Si vous êtes acteur des Arts Plastiques : précisez (curat.eur.rice, responsable d'asbl, lieux culturels) (83 réponses)

- Curateur.trice : 23 pers.
- Responsable de lieu d'exposition : 14 pers.
- Animateur.trice : 13 pers.
- Enseignants : 11 pers.
- Auteur.trice : 4 pers.

- Modèle vivant : 2 pers.
- Galeriste : 2 pers.
- Autres : 14 pers.

12) Est-ce que les organes politiques ont répondu à vos attentes

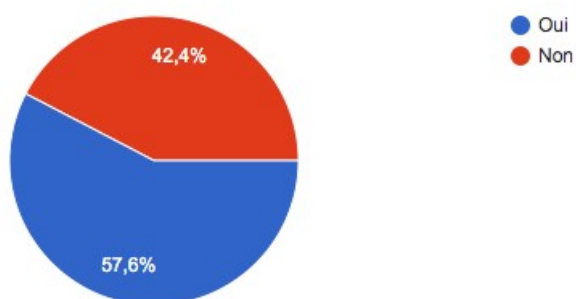
277 réponses



3. Fédération des Arts Plastiques

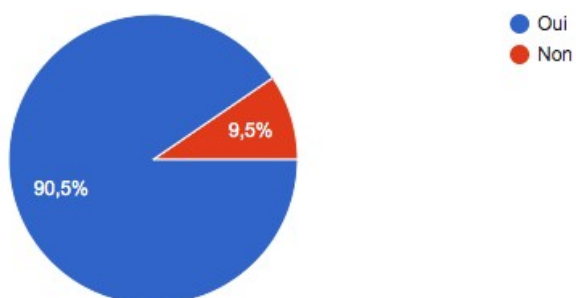
Souhaitez-vous participer à un groupe de travail pour la construction d'une Fédération

288 réponses



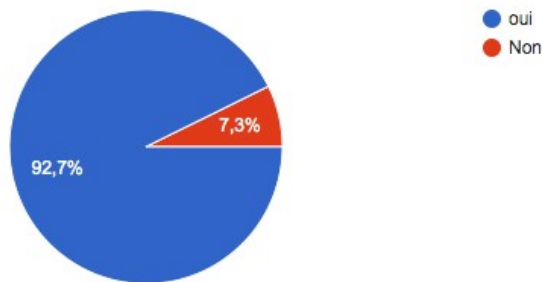
Souhaitez-vous faire partie de la mailing list pour être tenu au courant des représentations et des activités futures ?

284 réponses



Si oui, vous autorisez-nous à vous contacter par mail ?

275 réponses



Laissez-nous votre mail : 257 réponses

4. Qu'attendez-vous d'une Fédération des Arts Plastiques ?

(question ouverte) (288 réponses)

<p>Une représentation et une défense</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Qu'elle défende plus l'art que la culture.2. Reconnaissance d'un travail non alimentaire. Représentation de la communauté artistique auprès des instances politiques3. Une représentation adéquate de tous ses membres, dans le respect de la diversité de chacun.e4. Une voix pour un changement5. Une représentation des artistes et une plateforme pour défendre tous les aspects du métier d'artiste6. Une représentation représentative7. Qu'elle défende et représente les artistes plasticiens. Que les représentants et admin de la Fédération soient élus par les membres de cette dernière lors d'un vote démocratique.8. Une fédération qui soit ouverte aux différents moyens d'expression. Une fédération qui soutienne, motive, défende les démarches artistique pour leurs valeurs apportées à la société.9. Un groupement qui nous représente, fait entendre nos voix, est un relais auprès du gouvernement pour acquérir certains droits10. Un groupe représentant tout les artistes permettant de les représenter. Œuvrant à faire bouger les lignes pour une reconnaissance politique de leur spécificités, difficultés. Afin d'être enfin reconnus.11. Une représentation des arts visuels. Fédérer les acteurs des arts visuels afin d'avoir des pratiques plus respectueuses de tous. Un travail mérite salaire. Une grille de rémunération claire et un vrai statut pour les artistes visuels. Il est vital pour la survie du secteur de défendre cela d'une seule voix. Arrêtons d'être les uns contre les autres.12. Mieux représenter notre réalité de travail. Les arts plastiques est un secteur spécifique avec peu de feration entre nous, générer par sa pratique solitaire qui est spécifique à notre metier. A l inverse des autres secteurs culturels, se fédérer est un enjeu primordial ! Seuls dans nos ateliers, nous ne pouvons agir. Il est grand temps de nous fédérer, d etre plus solidaire entre nous afin d entendre notre réalité et reconnaître notre travail comme travail .
--	--

13. Qu'elle défende les réalités économiques de nos pratiques. Qu'elle défende les jeunes et les plus vulnérables d'entre nous. Qu'elle établisse un vrai état des lieux des arts plastiques. Qu'elle dépasse les clivages...
14. La mise en place d'une structure permettant la visibilité du secteur
15. Structuration d'un collectif en fonction d'intérêts collectif, valorisation d'une position particulière dans la société
16. Une plus forte représentation du milieu artistique Belge politiquement et de la considération pour ce dernier.
17. Défense des artistes pour leurs droits et création d'un vrai statut
18. Une meilleure visibilité et représentativité des artistes plasticiens et plasticiennes et des techniciens et techniciennes qui travaillent dans le secteur/ Une concertation du secteur en vue de la construction d'un plaidoyer pour la culture au sens large et les arts plastiques (et visuels) en particulier /
19. Au-delà, un organisme qui défend notre secteur et obtient des résultats sur le plan socio-politique
20. Mise en valeur des droits d'artiste (Ex. crise Covid : soutien financier, exceptions concernant les 3 contrat/an,...),
21. Fédérer, représentativité , visibilité
22. meilleure représentation, inclure tous les acteurs du secteur (artistes plasticiens, critiques, curateurs, régisseurs etc.), alliance avec les artistes européens, fédération européenne et mondiale, prise en compte des spécificités des artistes contemporains qui travaillent aussi à l'étranger
23. Un groupement permettant de mettre à jour la situation des artistes plasticiens en Belgique, une plateforme d'échange... La création d'une charte visant également à une reconnaissance et une prise en compte des artistes par le secteur culturel (institutions, galeries, ect) me semble essentielle afin d'encadrer et prendre en compte les accrochages, les transports ds pièces ect,....
24. de prendre en compte tout le monde
25. Une représentation consultative des artistes plasticien.nes, transparente et attentive aux discriminations à un niveau intersectionnel
26. une représentation des pratiques actuelles, la plus polymorphe possible
27. pouvoir enfin représenter notre secteur !
28. Qui fédère les artistes plasticiens pour pouvoir faire des demandes urgentes au gouvernement.
29. Une visibilité et une capacité de coordination
30. J'imagine que le but d'une fédération c'est que l'union fasse la force et que les choses soient concertées dans l'intérêt de tous les membres...
31. Une vraie représentation des métiers des arts plastiques œuvrant à un dialogue avec nos gouvernants pour aller vers une meilleure compréhension des besoins de nos professions.
32. Beaucoup d'artistes ont l'air de s'isoler dans leurs pratiques et se débrouillent selon leur moyens. Il y a une grande incompréhension avec les pouvoirs publics et la société toute entière qui considèrent souvent les plasticiens comme des marginaux. Une fédération pourrait permettre une communication efficace pour défendre nos droits sociaux auprès des autorités, participer aux discussions sur la place des arts plastiques dans notre société et son financement, mettre en commun nos expériences pour faire évoluer nos rapport avec nos partenaires professionnels (galeries, institutions, ...)
33. , représentativité, débats, promotion des artistes,...
34. J'attends qu'elle représente notre spécificité comme artistes plasticiens pour obtenir un vrai statut professionnel qui correspond à notre cadre de travail différent de celui des artistes de la scène.

35. fédérer, rassembler, représenter.
36. Une représentation du secteur, un espace cinergique où trouver des réponses
37. qu'elle collabore avec les autres fédérations/groupes (cinéma, théâtre, littérature, etc), parce que les problématiques se rejoignent et qu'ensemble on est plus fort
38. et la rédaction de revendications communes pour peser dans le débat public
39. Une politique cohérente par rapport à la place des artistes plasticien.ne.s dans la société
40. Une structure où chacun trouve son compte, une aide ou un soutien.
41. réfléchir, proposer, soutenir, négocier,,,
42. Une écoute et implémentation des revendications et demandes de changement pour le secteur
43. Représentativité politique /
44. Un soutien, une compréhension de nous situation, peu de gens comprennent réellement le statut d'artiste et ses incohérences (recherche d'emploi... Qui engage en CDD ou CDI un peindre !?)
45. Une représentation,
46. D' être vu, ensemble
47. D'être un relai auprès de la ministre de la Culture
48. Faire entendre les soucis qu'il y a dans le monde de l'art, la non rémunération des artistes voir la non prise en compte des gens qui travaillent dans le milieu,
49. Que cette Fédération soit réellement représentative de ce secteur oublié .
Que nous ayons une plate forme de communication , constructive et solidaire entre artistes.
Que la communauté Wallonie Bruxelles , soit dirigée par des femmes et hommes de terrain , en non plus aux prises des politiques !
Que les artistes émergents aient plus de visibilitées .
Que cette Fédération , devienne une plate forme d'ouverture vers des lieux d'expositions musées , galeries d'arts , événements, projets collectifs , Atelier ponctuels pour grand format et installations .
Création d'une forme de coopérative de matériels artistiques .
50. Dans le secteur culturel, les arts plastiques sont peu considérés par les autorités publiques faute de représentation. Statut d'artiste, tax shelter, professionnalisation... Ne sont guère dédiés aux arts plastiques ce qu'il faudrait changer.
51. Une politique cohérente par rapport à la place des artistes plasticien.ne.s dans la société
52. Qu'elle représente ses artistes
53. Représenter le milieu vis-à-vis des autres acteurs artistiques, économiques et ... politiques
54. Qu'elle défende les réalités économiques de nos pratiques. Qu'elle défende les jeunes et les plus vulnérables d'entre nous. Qu'elle établisse un vrai état des lieux des arts plastiques. Qu'elle dépasse les clivages...
55. Pleine reconnaissance non spéculative et élitiste de l'utilité sociale des arts plastiques . Les signes et leur capacité générer de la reconnaissance sont a même d'optimiser l'être humain et le lien social bien au delà des leurs applications publicistes et ou l'animation socioculturelle.
56. Des actions politiques
57. La mise en place d'une structure permettant la visibilité du secteur
58. Au-delà, un organisme qui défend notre secteur et obtient des résultats sur le plan socio-politique
59. Qui fédère les artistes plasticiens pour pouvoir faire des demandes urgentes au gouvernement.

60. Qu'il existe une structure qui protège les intérêts des artistes et qui soutient la mise en œuvre de nouvelles lois visant à modifier nos droits en tant que travailleurs professionnels dans le domaine culturel
61. Une structure qui nous fédère malgré l'aspect solitaire de nos pratiques. Une structure adaptée aux spécificités de notre secteur, qui nous représente et nous rend visibles au sein du secteur culturel et devant les politiques.
62. Une véritable reconnaissance du secteur et de ses fragilités, un soutien pour l'ensemble des acteurs de la vie culturelle qui oeuvrent dans la précarité, par la création d'un statut identifiable
63. Obtenir une réelle représentation des artistes plasticiens. Défendre nos professions afin d'augmenter notre visibilité et que nos conditions d'existence dans notre travail soient davantage connues du grand public mais aussi du politique. Nos activités sont méconnues, trop souvent assimilées à de simples hobbies en dépit des efforts que nous devons sans cesse fournir pour mener à bien nos projets, en dépit des difficultés.
64. J'aimerais qu'ensemble nous puissions générer une voix qui dignifie le travail des artistes.
65. de prendre en compte tout le monde
66. 1/Construction d'agendas court, moyen, long terme 2/ se coaliser avec SOTA afin de faire bloc et d'apprendre des pairs 3/Mettre en place de nouvelles stratégies de consultations qui obligent les membres à rester acteurs 4/ proposer des mesures de contrainte afin de faire entendre la voix des artistes (construction d'un fonds de soutien, appel aux soutiens et possiblement mesures de contraintes et grève des artistes) 5/ construction d'une ligne de dialogue avec la FWB pour rénover depuis la connaissance et les réalités des praticiens les logiques d'aide et de support à la création en ce compris "accountability" des pouvoirs publics déficients et inadaptés.
67. Représentation de la diversité du secteur
68. De défendre nos droits mais aussi un barème de prix légal
69. Une vraie représentation des métiers des arts plastiques œuvrant à un dialogue avec nos gouvernants pour aller vers une meilleure compréhension des besoins de nos professions
70. qu'elle rassemble et défende sur base démocratique une base la plus large possible
71. Une représentation, aujourd'hui inexistante.
72. Qu'elle puisse représenter les artistes visuels, défendre leurs droits et lutter contre la précarité des artistes.
73. Qu'elle se concerte et réfléchisse à une réelle aides aux artistes telles que : administratif, juridique, possibilités d'emploi, conseils,...
74. Une juste representation en ce qui concerne un revenue equitable pour l'artiste en tenant compte du reel travail fournit
75. un militantisme contre la précarité et l'exploitation, une représentation politique, un soutien au secteur et à son développement.
76. Structuration d'un collectif en fonction d'intérêts collectif, valorisation d'une position particulière dans la société
77. une meilleure protection de nos statuts d'artistes mais aussi responsables de lieux culturels, curat.eur.rice ou autre. De la communication entre les différents acteurs et un relais avec la communauté néerlandophone.
78. pouvoir enfin représenter notre secteur !
79. Défendre le statut de l'artiste. Comme être rémunéré pour des expositions
80. Que les particularités des artistes et autres métiers liés soient pris en compte, compris, entendus.
81. De représenter les artistes plasticiens et de définir puisFédérer, représentativité , visibilité défendre leurs droits devant les instances politiques
82. Organisation qui travaille pour la reconnaissance de l'importance de notre

secteur.

83. Une écoute et implémentation des revendications et demandes de changement pour le secteur
84. Une structure où chacun trouve son compte, une aide ou un soutien.
85. Fédérer, représentativité , visibilité
86. Une meilleure reconnaissance, des statuts clairs, plus de soutien, des projets participatifs
87. la reconnaissance des difficultés et de la précarité liés à mon travail
88. De reconnaître le statut d'artistes auteurs dans ses spécificités et de prendre des mesures exceptionnelles en conséquences
89. Quelle représente tous les arts plastiques et défendent les intérêts des artistes
90. Un groupement qui nous représente, fait entendre nos voix, est un relais auprès du gouvernement pour acquérir certains droits
91. J'attendrais de la part d'une fédération des arts plastiques une représentation des artistes plasticiens au niveau politique ainsi qu'un travail de veille, en effet, les pièges qui ont été tendus aux artistes ces 10 dernières années et les effets pervers du système nous poussent de manière inexorable vers la marginalité (quasi impossibilité d'accéder au statut d'artiste pour les plasticiens, suppression du stage d'attente après un certain age (d'où un pénalisation liée au temps consacré à l'étude), statuts acs et autres qui ont l'effet pervers de ne pas pouvoir nous permettre, avec un niveau d'étude élevé et des compétences avérée, de travailler à certains postes où nous serions à notre juste place (comme par exemple l'animation artistique à l'adresse des jeunes).
92. Montrer à ceux qui l'ignorent qu'il est très difficile voir quasiment impossible de vivre entièrement de ce métier, et que cela devrait être possible, qu'il s'agit d'ailleurs d'un véritable métier et non pas d'un passe temps. Montrer aussi l'importance de l'art comme de la culture dans notre société
93. Une meilleure représentation, une valorisation et reconnaissance de la profession d'artiste plasticien auprès des instances politiques et de la société civile
94. 1 Représenter et être représentative des artistes plasticien.ne.s de tout âge de la FWB ainsi que de tous les acteurs qui travaillent et soutiennent la scène artistique des arts visuels.
95. Représentation et défense de nos intérêts
96. Défense des artistes
97. Un porte-parole? Une discussion avec les instances decisionnaires. Une reconnaissance du travail produit.
98. La défense des droits des artistes
99. Organisation efficace par rapport aux urgences des arts plastiques.
100. Organe central et représentatif. Spécificités en sous-groupes. Traitant toutes questions liées au domaine (à lister)
101. Défense des artistes pour leurs droits et création d'un vrai statut
102. Je ne sais pas concrètement pour le moment, mais il faut une relais des artistes sur la question
103. représenter les artistes et défendre leurs intérêts face au gouvernement
104. La représentation de notre secteur d'activité
105. Quelle soit le porte-voix de notre secteur d'activité auprès des instances politiques
106. une représentation
107. Défende les droits des plasticiens à un statut qui tiennent compte des spécificités de leur pratiques
108. Le reconnaissance du travail d'artiste
En tant que métier
109. Représentation des artistes plasticiens au sein des instances politiques.

Revendication d'un statut d'artiste qui respecte aussi les spécificités des artistes plasticiens

110. Entre autre, une meilleure défense de l'artiste lors de contrôle fiscaux réalisés par des fonctionnaires qui n'ont, quelques fois, aucune idée de ce qu'est un artiste et son travail.
111. La représentation de notre secteur d'activité
112. Fédération = union et solidarité = reconnaissance et résilience
113. Qu'elle existe.
114. Je m'attends à ce que nous puissions être des artistes indépendants
Je m'attends à ce qu'il puisse y avoir de nombreux projets impliquant plusieurs artistes et où il est naturel de travailler individuellement et / ou collectivement.
J'espère qu'une alliance sincère pourra se créer et que nous pourrions vraiment travailler davantage dans le domaine artistique.
115. représenter les artistes et défendre leurs intérêts face au gouvernement
116. J'attends de ce type de fédération qu'elle soit représentative de tous les secteurs artistiques, qu'elle fonctionne de manière démocratique et autocritique
117. Permettre de « peser dans le game » A mon avis via deux chemins : en premier permettre une convergence de lutte avec d'autres secteurs afin de réellement pouvoir imaginer qu'on puisse « peser dans le game » et ensuite en nous permettant de nous fédérer individuellement afin d'exister Et être représenté dans les lutte sociale en général.
118. La représentation de notre secteur d'activité
119. Etre un porte-parole de tous les artistes et les acteurs œuvrant dans le domaine des arts plastiques.
120. Faire valoir des droits : rémunération pour chaque exposition, budget de production pour chaque commande, reconnaissance du travail d'artiste et de ses spécificités,
121. qu'elle s'intègre à un syndicat
122. Faire corps collectivement, se munir de moyens d'actions face au politique,
123. Une représentation (et reconnaissance) de ce secteur qui n'est jusqu'à l'heure pas présents comme d'autres secteurs artistiques.
124. Qu'un lien égalitaire se crée entre autorités ministérielles, directions d'institutions subventionnées, collectionneurs, galeristes... et les artistes plasticiens.
125. Que tout le monde qui travaille dans ce secteur puissent avoir un véritable statuts et aussi les modèles vivants inclus.
126. Qu'elle soit ouverte aux œuvres de tout genre et qu'elle se batte pour tous les artistes.
127. De plus, grâce à sa spécificité, elle répondrait encore mieux aux besoins des personnes concernées que ne le fait la fédération Wallonie Bruxelles.
128. Fédérer les différents acteurs pour plus d'efficacité dans les revendications
129. Structurer les revendications et les faire entendre aux responsable politiques
130. Créer une structure représentative forte et influente
131. Que les artistes plasticiens soient enfin pris en compte dans le paysage culturel et dans l'élaboration du soi disant statut d'artiste, déjà précaire pour les autres, nous sommes les grands oubliés du débat et

	<p>sous représentés.</p> <p>132. protéger les artistes</p> <p>133. Une représentation adéquate de tous ses membres, dans le respect de la diversité de chacun.e</p> <p>134. Rassembler les acteurs flamands, wallons et bruxellois autour d'un projet commun à dimension internationale. Ouvrir la voie vers un vrai statut pour les artistes / freelancers / petits indépendants du secteur culturel.</p>
Un statut	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un statut 2. Un statut qui permette de nous couvrir économiquement selon les besoins liés à notre profession, où s'alternent périodes de création et périodes de diffusion. J'attends que cette fédération nous aide à faire entendre notre voix et obtenir des droits du travail et de protection qui nous permettent de sortir de la précarité de notre situation actuelle où rien n'existe en cas de crise et d'obtenir aussi une prise en compte des droits de diffusion. L'artiste étant souvent la seule personne non rémunéré lors d'une exposition qui n'existe pourtant que par ses créations. 3. Peut-être un réel statut d'artiste (pas un faux chômage impossible d'accès) 4. Que nous ayons un statut spécifique , représentatif . 5. Traitement des questions fondamentales pour la régularisation et reconnaissance véritable des artistes plasticiens, sous une autre forme que la "statut" chômage d'artiste, qui est pour la plupart d'entre nous inaccessible, étant donné la nature des conditions d'accès à celui-ci. Ce statut est inadapté aux artistes plasticiens. La question de la rémunération lorsqu'un artiste expose est également essentielle. Il est incompréhensible que les artistes exposent gratuitement. Dans quel autre secteur cela existe t-il ? Nous ne sommes pas payés quand nous sommes dans nos ateliers à produire, pas payés quand nous montrons notre travail... Par chance, parfois nous vendons une oeuvre... mais quelle incertitude.. Plus d'une fois, j'ai pensé à mettre un terme à ma production artistique. Mais j'ai toujours été rattrapé par mes envies et mon besoin de créer, parce que c'est pour moi une bouffée d'oxygène même si ça ne me rapporte pas grand chose financièrement. Parfois même ça me coûte de l'argent car produire a un coût. Alors même si je continue aujourd'hui, malgré toutes ces difficultés, j'aimerais un véritable changement envers les arts plastiques. Parce que c'est stressant d'exercer sa pratique dans les conditions actuelles. 6. Une reconnaissance du statut d'artiste et de la particularité de ce secteur. 7. (remise en question du "statut d'artiste, du statut de cohabitant, par ex) Mais également de mettre en place une charte concernant une reconnaissance des galeristes, institutions, ect par rapport aux artistes par exemple transports des pièces, reconnaissance des temps d'accrochage considéré comme du travail effectif, par exemple. 8. Un statut clair et une protection financière qui ne précarise plus l'artiste et lui donne la possibilité de créer sans être un chômeur ce qu'il n'est pas 9. Un statut 10. un véritable statut pour les plasticien, Honoraires et cachets pour les expositions 11. , un revenu et un statut pour les artistes et les autres acteurs du secteur, 12. Réussir à faire changer la politique du "statut" d'artiste, du statut du cohabitant... 13. Contribuer à la création d'un vrai statut qui tienne compte des spécificités liés à ce domaine. 14. Retrouver un statut 15. Reconnaissance et création d'un véritable statut d'artiste, prenant en compte la particularité de notre type de travail (temporalités, recherches,

expérimentations...) dont la vente (qui sert souvent d'excuse à des lieux, curateurs, institutions) n'occupe qu'une partie très marginale. Mise en place de barème valorisant une rémunération (minimum) encadré en cas de sollicitation d'un artiste pour tout type de travail (exposition, atelier, workshop...). Mettre en place un système clair et simple d'utilisation permettant de se passer d'organisation de type Smart fondés sur un vide/flou juridique tout en gagnant leur vie sur le dos des plus faibles.

16. Qu'il est un statut d'artistes avec des droits
17. Créer une situation et un statut, une protection sociale, fiscale, aide financière intermittente, adaptée au métier d'artiste plasticien
18. Statut d'artiste - droit de monstration lorsqu'il y a accrochage d'oeuvre
19. Faire en sorte que les institutions ou le gouvernement garantissent la protection des droits des artistes en matière juridique ou en situation de vulnérabilité sociale et sanitaire
20. - Que l'on ait un réel statut - pour avoir accès au statut soit en question l'artiste et pas les factures qui fournis en premier lieu - Que la fédération régule la médiatisation des artistes pour ne plus entendre parler que de 10 personnes qui font toujours la même chose et ce pendant des décennies, mettre en avant la nouvelle génération - des lieux de rencontres entre les artistes et les organisateurs d'événements, directeurs de musées, collectionneurs etc - Avoir la possibilité d'avoir des vrais agents d'artistes en Belgique - Référencement des lieux où l'on peut travailler avec des collectifs, système d'échange de savoir-faire, de mélange des générations
21. Un statut d'artiste accessible aux artistes
22. construction d'un statut pérenne.
23. Stabiliser notre statut d'artistes avec des droits. Ne pas être "secondaire".
24. Un statut clair et une protection financière qui ne précarise plus l'artiste et lui donne la possibilité de créer sans être un chômeur ce qu'il n'est pas
25. Contribuer à la création d'un vrai statut qui tienne compte des spécificités liés à ce domaine.
26. Créer une situation et un statut, une protection sociale, fiscale, aide financière intermittente, adaptée au métier d'artiste plasticien
27. la définition d'un réel statut d'artiste, la définition de la place importante de l'art dans la société et par cela de la place des artistes et acteurs dans ce domaine. En gros la valorisation de ces métiers car sans ces gens non considérés payé pas de futur. Arrêter de mettre la culture en dernier rang et redéfinir un système d'aide aux artistes etc
28. Concevoir un vrai statut d'artiste.
Pour créer, il faut du temps, 2 ans minimum pour une expo. Sans ressources financières préalables, il est impossible ou très difficile d'exposer. Pour le moment il y a dans toute la Wallonie des petits chefs (curateurs, organisateurs...) qui font la loi. Copain de copain si possible du même parti On demande aux artistes de rentrer des dossiers mais aucun responsable ne va à la découverte des artistes. L'artiste actuellement est obligé de se soumettre à tout un système qui se sert de lui un moment puis ce système le jette au rebut. Les galeries d'arts exploitent sans scrupules les artistes. Elles demandent des pourcentages indécentes . Souvent elles louent leur mur et attendent les clients de l'exposant pour récupérer au passage leurs pourcentages excessifs.
La presse est totalement absente. La revue officielle des arts plastiques est imbuvable.
Les politiques sont toujours là pendant les vernissages pour ce mettre en évidence et ils utilisent ces événements pour leur popularité mais ne ils n'ont aucun intérêt pour les artistes. Etc...
- Il y a un vrai travail à faire pour les droits des artistes plasticiens !
29. Principalement qu'elle puisse contribuer :
 - 1) à une reconnaissance du statut de plasticien qui soit basée sur l'effectivité d'une pratique et d'activités artistiques régulières, non sur le revenu lié à ces activités
 - 2) à une protection sociale : indemnités en cas d'interruption des activités,

aides ponctuelles à la création en cas de situation précaire et, dans l'idéal, possibilité d'une demande d'APL destinée à la location d'ateliers
3) à la mise en place d'une structure d'aide juridique

30. Un statut
31. Reconnaissance et création d'un véritable statut d'artiste, prenant en compte la particularité de notre type de travail (temporalités, recherches, expérimentations...) dont la vente (qui sert souvent d'excuse à des lieux, curateurs, institutions) n'occupe qu'une partie très marginale.
Mise en place de barème valorisant une rémunération (minimum) encadré en cas de sollicitation d'un artiste pour tout type de travail (exposition, atelier, workshop...).
- Mettre en place un système clair et simple d'utilisation permettant de se passer d'organisation de type Smart fondés sur un vide/flou juridique tout en gagnant leur vie sur le dos des plus faibles.
32. Le système administratif et politique ne nous propose aucun statut, si ce n'est celui d'indépendant (ou d'autres non-solutions de cet acabit), bien évidemment hors de portée (principalement financière) pour beaucoup d'entre nous. Les artistes qui ne remplissent pas les critères pour prétendre à ces semblants de statuts se trouvent donc dans des situations de marginalisation professionnelle et administrative... Nous n'existons donc pas, nous sommes invisibles, inclassables, rendus non légitimes par le système. Nous aurions besoin d'un véritable statut, adapté aux conditions de travail qui sont les nôtres. Contrairement aux "vrais" indépendants (ceux qui s'en sortent, du moins), nous ne pouvons réaliser des ventes régulières (expositions et concours ponctuels, pas assez de visibilité pour se faire connaître,...). Nous ne pouvons nous permettre de vendre nos œuvres à des tarifs concurrentiels (pour parler vulgairement), les ventes se font donc ponctuelles, voire rares, et trouver notre clientèle n'est pas toujours aisé. Nous sommes mis en compétition avec les artistes "vedettes" médiatisés, par opposition aux plasticiens "ratés", quand il serait bien plus profitable de fédérer l'ensemble de la profession.
33. Je pense aussi que les différents statuts de travail en Belgique ne sont pas adaptés aux personnes qui ont une pratique d'artiste: la vision du gouvernement de l'artiste chômeur ne correspond pas à la réalité de l'artiste qui travaille. Cette vision étroite place la plupart des artistes dans une situation précaire. Même si vous avez le "chômage d'artiste", les limitations qu'il contient en font un tel qu'il est parfois difficile de le combiner avec d'autres travaux (sans risque de perdre le statut). Le statut d'artiste actuel est tellement absurde qu'il est même parfois incompatible avec la création ou la participation à un asbl. Nous avons besoin d'un vrai statut d'artiste, pas d'un statut de chômeur / artiste. Et nous avons besoin d'une profonde réforme du statut de travail qui permette aux artistes de créer des possibilités de travail sans craindre de perdre le statut d'artiste.
Etc....
34. Statut pour les artistes plasticiens
35. Un revenu de base ou revenu universel.
36. La création d'une structure juridique et sociale adapté au statut d'artiste qu'il puisse valoriser et donner une véritable place dans ce monde économique sur le long terme
37. Redonner une vraie valeur à ce secteur.
Ne plus être considéré comme chômeur.
Ne pas devoir vivre « illégalement » grâce au chômage tout en travaillant pour l'exposition surtout pour une institution.
38. Revoir la notion du statut d'artiste qui finalement n'est moins applicable dans notre secteur car difficile de mesurer les journées du travail dans son atelier et de les transformer en 'travaille à la tâche' si ce travail n'est pas rémunéré au départ. Ce travail reste invisible....
39. Qu'il est un statut d'artistes avec des droits
40. De créer des mécanismes pour que les artistes soit rémunérés pour chaque exposition, hors production, et faciliter l'accès au statut

41. Une meilleure reconnaissance du statut des artistes
42. 2 - Élaborer et officialiser la reconnaissance du statut d'artiste pour les artistes plasticiens avec rémunération garantie
43. - Que l'on ai un réel statut
- pour avoir accès au statut soit en question l'artiste et pas les factures qui fournis en premier lieu
44. Pour le moment ce serait une clarification mineure de multiples situations intermédiaires
Je ne suis pas professeur d'art plastique, je vis pas du tout de mes réalisations, n'ai pas d'ASBL, le statut d'artiste m'est ainsi quasi impossible. A quoi est réellement relié le statut d'artiste?
Que faire lors d'achat d'expositions subventionnées, ou d'expositions à l'étranger si l'on a nulle reconnaissance....
45. Défense d'un véritable statut pour les artistes (plasticiens et arts vivants)
46. Je m'attends à ce que nous puissions être des artistes indépendants
47. De se battre pour obtenir un vrai statut
48. a oeuvrer/valoriser pour un statut clair et défini, pour un droit a une remuneration minimale en cas de perte de revenus. Federer les acteurs a different niveaux dans le secteur des arts plastiques, et essayer de parler d'une seule voix afin de militer pour nos droits.
49. Qu'on aura nos statut d'artistes et défendre nos droits et nous faciliter l'émergence de nos créations
50. la mise en place d'une façon de comptabiliser le travail différentes des arts de la scène, un vrai statut d'artiste
51. Défense d'un véritable statut pour les artistes (plasticiens et arts vivants)
52. Un statut clair et un régime de sécurité sociale adapté pour les artistes plasticiens
53. réflexion d'un statut dédié aux artistes plasticiens. Réfléchir aux possibilités d'une rémunération minimale.
54. Fixer une fois pour toutes le statut de tous les artistes.
55. créer un organisme-statut pour les indépendants/artistes de l'écosystème culturel belge dans son ensemble. Rassembler, représenter une multiplicité pour une reconnaissance de de ces rôles, et la détermination d'une charte de droits complets
56. Une professionnalisation du système (avec contractualisation et rémunération lors des expositions)
57. Un statut pour les artistes
58. La reconnaissance d'un statut reconnu malgré l'activité professionnelle complémentaire
59. Un revenu universel pour les artistes plasticien qui ne doit pas être justifié par la reconnaissance dans le milieu de l'art mais par son engagement dans sa pratique artistique.
60. Une action pour un juste statut d'artiste
61. Pour commencer, un travail en commun avec le maximum d'artistes lors de sessions de 5h une fois par mois durant 5 ans sur les questions qui posent problème dans nos professions afin d'améliorer le statut d'artiste. S'inspirer du G1000 de Van Reybrouck. Ensuite, une fois dans une situation de robustesse commune éprouvée, créer un site internet avec des statements clairs et accessibles à tous au niveau de leur compréhension. Ceux-ci seront au service d'un travail de lobbying au niveau national puis au niveau européen en vue de faire des propositions décrets-loi qui permettraient que ce statut d'artiste devienne aussi respecté et désiré que celui des indépendants ou des fonctionnaires/employés. Viser loin, haut et ce, sur le très long temps, des décennies, avec des dizaines de grandes figures intellectuelles européennes en plus que celles des artistes déjà bien reconnus afin d'avoir une force de positionnement. S'inspirer de la puissance

	<p>de lobby tel que l'Institut Montaigne en France par exemple. In fine, produire une autre représentation de l'artiste que celle qui est dans la tête de tous les citoyens du monde : art et artiste plasticien = argent fou du marché. Cette représentation de l'artiste est un cauchemar dans une époque où nous devons changer de paradigme et proposer autre chose comme représentation de l'humain. Autre chose que celle d'un être dont la destinée est de se conformer à gagner de l'argent tant qu'il veut, tant qu'il peut et ce, tant qu'il n'enfreint pas les lois - quitte à ce qu'il les ré-écrive. Nous devons changer le monde. C'est notre travail.</p>
<p>Une reconnaissance du secteur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'art c'est l'histoire, sans nous pas de culture donc pas de futur. Il serait indispensable aujourd'hui d'avoir une bourse annuelle qui permette de nous développer, couvrir certain frais. Quand allez vous nous reconnaître tel que nous sommes? A notre juste valeur? 2. Soutien sur le long terme des artistes. Reconnaissance d'un travail non alimentaire. Aide financière en cas de problème social, sociétal. Représentation de la communauté artistique auprès des instances politiques 3. se sentir soutenu, entendu, une aide dans des démarches, un soutien, et bien entendu via cette Fédération, une reconnaissance 4. Du soutien et de la reconnaissance 5. Une reconnaissance, une écoute pour toute question et une aide physique pour les aspects administratifs. 6. Des budgets - de la reconnaissance 7. une visibilité 8. Une reconnaissance, une écoute pour toute question et une aide physique pour les aspects administratifs. 9. Une reconnaissance pour les dessinateurs/illustrateurs 10. La reconnaissance de l'importance de l'art dans la vie de tous 11. Protection des artistes au niveau reconnaissance, statut et financier. Les commissions des galeries nous abiment, fragilisent aussi. Je suis en plein divorce et au niveau légal, tout mon travail, investissement en atelier, expo, formation ...n'est même pas "nommé" ! C'est une humiliation en plus de ce que je suis, du drame que je vis actuellement. je vais devoir trouver un job sous payé pour me nourrir et me loger après 25 ans de mariage et un ex qui aura tout gardé pour lui (notre maison, son bâtiment professionnel et son job)... Car je suis considérée comme oisive à mon avis alors que j'ai de l'or dans les yeux et dans mes engagements artistiques .. 12. Plus de reconnaissance de la part du gouvernement, aides, subsides. 13. Reconnaissance en tant que profession 14. favoriser une reconnaissance des artistes
<p>Une mission d'information</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rassembler les infos, mutualiser les outils, générer une dynamique de transmission et d'émulation 2. Un soutien moral et administratives 3. soutien administratif, sociale, syndicale/légitimité 4. Une information sur les formations et sur les expositions 5. outil d'informations (juridique, politique, appels à projets, autres qui concernent la profession) / 6. Information, 7. accès à l'information concernant le statut (en sachant que les syndicats c'est une blague), 8. discussion/partage/foire aux questions/ 9. J'ajouterai que, comme probablement beaucoup d'autres pairs, je suis lasse de devoir me renseigner sur les papiers administratifs officiels comme étant "sans emploi" (du fait que je ne vis pas encore de mon activité et que je n'ai, forcément, aucun statut quant à ce que je considère comme ma profession)

	<p>quand mes journées, mon implication dans mon art et mes efforts pour concrétiser mes projets contredisent cette "appellation". Cette dernière, non seulement, ne me protège en aucun cas d'un point de vue professionnel, mais ignore totalement ma position en tant qu'artiste (quand, pourtant, je travaille sérieusement pour tenter de développer au mieux mon activité). Je parle personnellement à travers ces exemples, mais je pense toucher un sujet sensible qui doit probablement concerner un certain nombre de plasticiens. En résumé, revaloriser notre art depuis trop longtemps ignoré dans son impact non seulement sociétal mais également économique au sein de notre pays. Nos métiers valent mieux que les piètres considérations que la société daigne (ou non) leur octroyer, nous ne sommes pas suffisamment pris au sérieux. La méconnaissance de nos vies d'artiste et les éternels clichés sur nos métiers ont la dent dure. Jusqu'à présent, il semble que personne n'ait fait l'effort de se pencher sur ces questions et nous restons donc sans solution.</p> <ol style="list-style-type: none"> 10. Communication simple en ce qui concerne les droits - de la personne et droits d'auteur. 11. Que les personnes du secteur aient un lieu de rencontres, discussions échanges autour de leur pratiques et aspects administratifs, légaux et logistiques qui peuvent se poser à eux. 12. J'ai toujours pas compris comment obtenir le statut d'artiste Comme je débute, je travaille sous couvert de la carte d'artiste, je n'ai plus droit au chômage et le covid est arrivé. Quelles seraient mes options pour accéder à ce statut d'artiste et quelles seraient les avantages. J'attends de cette fédération, un service de renseignement pour nous guider mais pas que j'en espère aussi peut-être un organisme ou comme un syndicat défendant nos droits en tant qu'artiste plasticien auprès du gouvernement et différentes institutions. 13. Une information sur les formations et sur les expositions 14. Référencement des lieux où l'on peut travailler avec des collectifs, système d'échange de savoir faire, de mélange des générations 15. Un point de référence pour les artistes et opérateurs du secteur artistique 16. une reconnaissance de notre métier d'artiste et peut-être qu'à plusieurs on sera plus "forts" je suis indépendante complémentaire article 37 sans revenu ni aucune aide depuis le 13 mars 17. Information, support dans les débats politiques, 18. rassembler toute les données pour les aides et les statuts. une solidarité administrative. 19. Soutien pratique au niveau renseignements statut artiste, pour projets informations sur projets' concours' workshops etc 20. Des informations correctes 21. implication et communication auprès des écoles 22. aiguiller en proposant des situations adapté à chaque cas 23. conseil,
<p>Un soutien concret, de la diffusion et de la visibilité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien sur le long terme des artistes. 2. Pouvoir vivre de mon art, au moins a mi-temps pour avoir le temps le faire. 3. Aide financière en cas de problème social, sociétal. 4. avoir un soutien et meilleur diffusion de ma création 5. Du soutien et de la reconnaissance 6. soutien à l'organisation d'évènements 7. Une aide efficace 8. Un sentiment de sécurité, trouver quelqu'un pour m'aider en cas d'imprévu. 9. Lieux, communication, visibilité 10. Un soutien en cas de crise ou en cas de soucis 11. Une aide financière 12. Un soutien à toutes les niveaux : évoquer les personnes sortantes d'écoles

d'arts qui tentent de vivre de leur créations qui ont perdu leur travail alimentaire et ne peuvent pas recevoir d'aide du fait de leur "statut-non statut".

13. Relance des projets
14. Lieux, communication, visibilité
15. outil de communication-visibilité
16. protection
17. une aide
18. un soutien,
19. En tant que jeune diplômée de l'ENSAV La Cambre, j'espère être enfin représentée, et associée à une structure qui constitue un soutien et un tremplin.
20. avoir un soutien et meilleur diffusion de ma création
21. Un sentiment de sécurité, trouver quelqu'un pour m'aider en cas d'imprévu.
22. soutien pour les jeunes artistes ressortissants des écoles (formations pour l'après scolarisation, aides concrètes,...)
23. Une aide efficace
24. soutien à l'organisation d'évènements
25. soutien administratif, sociale, syndicale/légitimité
26. Un autre point me semble important : l'isolement des artistes plasticiens les rend bien plus vulnérables et les laisse trop souvent sans réelle possibilité de défendre publiquement leur art. En effet, nous sommes nombreux à tâtonner pour dénicher des expositions, des concours (très souvent soumis à une très rude concurrence) ou d'autres occasions de rendre nos œuvres plus visibles, de rencontrer nos pairs pour nous soutenir et échanger... et de faire des ventes (encore une fois nécessaires à l'obtention des semblants de statuts actuels !) Ajoutons que la réduction des budgets alloués à la culture n'a fait que renforcer ce phénomène en restreignant encore davantage ces possibilités... En conséquence, beaucoup d'artistes restent dans l'ombre (je ne parle pas ici de "star system"), privés de réelles initiatives (je ne considère pas la seule présence sur les réseaux sociaux comme étant suffisante pour "exister" publiquement en tant qu'artiste). Sans doute serait-ce donc également profitable de nous fédérer pour échanger nos ressources, nos informations et favoriser la création et la pérennisation d'évènements afin de permettre aux plasticiens de sortir de leur atelier pour rencontrer leurs pairs et défendre leur travail.
27. Pouvoir vivre de mon art, au moins a mi-temps pour avoir le temps le faire.
28. Plus de soutien pour les jeunes créateurs en difficultés
29. Un soutien en cas de crise ou en cas de soucis
30. Un soutien moral et administratives
31. 3 - Garantir l'achat régulier et transparent d'oeuvres d'artistes de la FWB actuels de tout âge et valorisation de ces achats par une politique d'exposition permanente ou itinérante de cette collection
32. 4 - Assurer l'accès permanent à une collection muséale d'art contemporain belge en FWB afin de pouvoir créer et rendre visible l'histoire des arts plastiques en Belgique.
33. et un soutien moral.
34. se sentir soutenu, entendu, une aide dans des démarches, un soutien, et bien entendu via cette Fédération, une reconnaissance
35. Du soutien et de la reconnaissance
36. accompagnement, soutien, fédérer
37. se sentir soutenu, entendu, une aide dans des démarches, un soutien, et bien entendu via cette Fédération, une reconnaissance
38. - des lieux de rencontres entre les artistes et les organisateurs d'évènements, directeurs de musés, collectionneurs etc
- Avoir la possibilité d'avoir des vrais agents d'artistes en Belgique
39. rassembler toute les données pour les aides et les statuts. une solidarité

	<p>administrative. et une entre aide pour visibilisé les expos, projets etc</p> <p>40. Entre autre, une meilleure défense de l'artiste lors de contrôle fiscaux réalisés par des fonctionnaires qui n'ont, quelques fois, aucune idée de ce qu'est un artiste et son travail.</p> <p>41. Un soutien, la mise en place d'une façon de comptabiliser le travail différentes des arts de la scène, un vrai statut d'artiste, une aide pour les jeunes sortant des études</p> <p>42. Un soutien, une aide pour les jeunes sortant des études</p> <p>43. et une entre aide pour visibilisé les expos, projets etc.</p> <p>44. soutien financier pour projets</p> <p>45. Aide, organisation, propositions.</p> <p>46. Un soutiens éducatifs...lieux d expo</p> <p>47. D'au moins manger de son art ne fusse qu'à mi-temps</p> <p>48. et un vrai engagement des collections publiques envers les artistes vivants</p> <p>49. Différentes bourses aux artistes plus accessibles, mises en relation entre les différents acteurs des arts plastiques,</p> <p>50. et et un soutien financier minimum notamment pour les artistes ayant étudier dans une haute école de type long.</p> <p>51. ainsi qu'être un pilier en temps de crise (grâce à des plateformes visuelles, ou même à des lieux de stockage réservés aux artistes).</p> <p>52. soutien,</p> <p>53. Une bourse pour la recherche , achats d'œuvres pour soutenir la scène locale et nationale, système de facturation adéquat ...etc</p>
Un lieu de solidarité	<p>1. Un lieu de solidarité, de repère et d'action. Un phare, un refuge et une force de mouvement.</p> <p>2. et la solidarité entre ses membres</p> <p>3. Solidarité</p> <p>4. et la solidarité entre ses membres</p> <p>5. De créer du lien.</p> <p>6. Soutien et solidarite entre les artistes qui se trouvent souvent chaqu'un/e dans leur coin.... Un esprit pedagogique et transparent. Accueil chaleureux et une ouverture sur le monde au dela des institutions.. Dialogue et communication claire.</p> <p>7. Je m'attends à ce qu'il puisse y avoir de nombreux projets impliquant plusieurs artistes et où il est naturel de travailler individuellement et / ou collectivement. J'espère qu'une alliance sincère pourra se créée et que nous pourrons vraiment travailler davantage dans le domaine artistique.</p> <p>8. Fédération = union et solidarité = reconnaissance et résilience</p> <p>9. création d'un commun solidaire,</p> <p>10. Intégration, solidarité</p> <p>11. Une Federation des Arts Plastiques pourrait amener un soutien entre les.differents acteurs du domaine,</p> <p>12. Qu'elle ait une influence et apporte plus de transparence à propos des décisions prises par rapport à des événements, leur organisation, l'intrusion politique, l'injustice faite aux artistes indépendants qui ne sont pas subsidiés (et donc considérés comme "non-professionnels" et/ou commerciaux) dans les sélections pour des résidences, des expositions et autres organisés par les institutions.</p> <p>13. Soutien aux artistes précaires</p>
Une force de persuasion et d'action	<p>1. revalorisation des budgets accordés aux arts plastiques</p> <p>2. Une unité capable d'exiger le respect et le refinancement du secteur.</p> <p>3. qu'elle débloque davantage de budget pour les plasticiens et qu'elle soit moins mainstream</p>

	<ol style="list-style-type: none"> 4. Des budgets rehaussés, une valorisation de notre travail, des prestations rémunérées, etc etc 5. beaucoup plus d'argent pour les arts plastiques dans le budget de la culture 6. Financement du secteur 7. Des budgets - de la reconnaissance 8. qu'elle débloque davantage de budget pour les plasticiens et qu'elle soit moins mainstream 9. Une stabilité financière minimum ainsi qu'un plus grande transparence quand au organismes qui gèrent les expositions , leur choix et leurs prérogatives. Des idées qui soutiendrait un modèle corporatif des arts vers une plus grandes indépendances des artistes plasticiens, un travail de fond et un débat éclairé sur la représentation sociale des artistes professionnels. 10. Une force de pression - Médiateur entre les artistes et les pouvoirs publics... 11. Un syndicat dédié aux artistes exclusivement 12. Que le travail d'artiste soit considéré comme il se doit, c'est à dire indispensable à la société. Que des lieux dédiés à la recherche artistique soit créer et subventionner afin de rémunérer les artistes qui ne sont pas forcément des entrepreneurs. 13. Une unité capable d'exiger le respect et le refinancement du secteur. 14. 5- Refinancement du secteur des arts plastiques de tous les niveaux afin d'assurer sa professionnalisation et sa durabilité grâce à des rémunérations systématiques de toutes les prestations d'artistes et des emplois garantis pour les associations du secteur. 6 - Création de bourses, de résidences, de concours et d'un fonds de création pour tous les artistes plasticien.ne.s de tout âge. 15. Organe représentatif des artistes plasticiens de Belgique ayant assez de poids pour faire du lobbying. Mais il faut y inclure tous les arts plastiques et tous les styles, sans la hiérarchie actuelle imposée par les promoteurs de l'art contemporain. Il faut également éviter le népotisme qui fait séviter dans les diverses commissions d'octroi de prix, d'aides, concours,...
<p>Un lieu de réflexion, d'analyse, d'échange</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un groupe d analyse et de réflexion qui sache rejoindre d autres fédérations ou d autres luttes. Qui ne tombe pas dans un corporatisme stérile. 2. Un mise en commun des réalités type monitoring 3. discussion/partage/foire aux questions/ 4. Définir un statut d'artiste suppose de définir l'art. La question est d'abord de définir l'art plastique, avant de définir qui est ou n'est pas "plasticien". D'un point de vue historique (art moderne, art contemporain, pratiques actuelles...), depuis la disparition des "beaux-arts", les artistes et leurs médiateurs ont travaillé à dissoudre le coeur de métier dans un relativisme absolu: le regardeur est devenu le créateur. Si tout est permis en art, rien n'est possible; ce qui crée un blocage intellectuel absolu lorsqu'il s'agit de définir l'art autant que l'artiste. Seule subsiste, dans les arts plastiques, la financiarisation d'objets sans valeur intrinsèque mais porté par des médiateurs (marchands, curateurs...) créateurs d'une valeur ajoutée. Mon espoir est qu'une Fédération soit en mesure de définir la nature de l'activité de ses membres. 5. un lieu d'échange, 6. État des lieux et déterminer une projection 7. outils de formation (juridique, comptabilité, tout ce dont on a besoin pour s'en sortir) / support de rencontres-partages-échanges avec d'autres praticiens / 8. un recensement des lieux d'expositions, d'accueils, de résidences... et des outils mis en commun en ce qui concerne la législation en rapport avec les arts plastiques et visuels 9. Plus de collaborations entre associations 10. , plateforme d'échange entres différents acteurs du secteur
<p>Une prise en compte</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qu'une place importante soit également donné à la scène de recherche,

de la recherche	<p>expérimentations et pas uniquement l'accent sur les aspects marchands.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. de soutenir aussi la recherche en tant que tel (sans forçement d'impératif de monstration). Et d'accompagner dans la diffusion un projet soutenu. 3. Une bourse pour la recherche , 4. Faire partie d'un réseau
Une régulation	<ul style="list-style-type: none"> • Que la fédération régule la médiatisation des artistes pour ne plus entendre parlé que de 10 personnes qui font toujours la même chose et ce pendant des décennies, mettre en avant la nouvelle génération

5. Les suggestions du sondages.

Les réponses des rubriques :

1. Avez-vous des suggestions (par rapport au sondage, aux mesures, personnelles...)
2. Suggestion pour d'autres groupes de réflexions
sont ici rassemblées.

Propositions, revendications :

a. sociétale	<ol style="list-style-type: none"> 1 La reconnaissance de l'Art en tant qu'utilité public, au même titre que l'éducation et la santé. Pour moi, même combat ! 2 Une liste complémentaire des revendications en cours et tenue à jour - en fin de documents ajouts à validé, via un outil libre et open source de Framasoft - idem pour le présent sondage , et utilisation des outils libres pour des discussions et collaborations (tous les outils typiques sont fonctionnels et en usage) être hors des instances informatiques privées , est selon moi le second pas juste à la suite des revendications d'urgences de la situation covid.pour tous les secteurs. 3 Création de contenu alternatif aux valorisation en cour. Ex pourquoi peignez , sculptez, dessinez, etc , vous ? En quoi les art plastiques vous semblent ils un apport vitale pour le monde ? 4 Cette fédération va devoir travailler sur l'image de l'artiste plasticien. Les "stars" plasticiennes plébiscitées sont tellement déconnectées de la compréhension du grand public qu'il est impensable de susciter un élan de sympathie pour tous les plasticiens. 5 Revenu universel = suite logique et inéluctable 6 nouvelle gestion comptable de l'utilité sociale : reconnaissant le bénéfice de valeurs telle que par exemple l'éducation parentale ou la symbiose écologique, mais encore plus particulièrement concernant les arts plastiques la capacité à créer du sens à proposer des signes de reconnaissance, à enchanter l'existence . Quelle alternative à la spéculation pour le marché de l'art ? 7 Comment sortir la culture de la politique, du néolibéralisme,... 8 Défendre les bonnes pratiques entre nous, défendre nos métiers auprès du grand public, Enseigner aux jeunes que nous n'exerçons pas un hobby, comment faire? 9 Réflexion sur les modèles économiques des plasticiens indépendants, avec pour exemple des structures telles que magnum ou encore les coopératives agricoles néo zelandaises 10 Investir plus dans le processus du travail et pas juste dans les résultats .
--------------	--

	<p>11 J'aimerais qu'une attention soit particulière soit portée aux femmes qui, dans les métiers des arts comme dans tous les autres métiers, doivent assumer plus de charges familiales au détriment de leur pratique artistique. Elles accèdent moins souvent que les hommes aux postes de professeurs, par exemple, etc. La discrimination sexiste règne dans le monde des arts plastiques comme ailleurs, fragilisant d'autant plus les pratiques artistiques féminines.</p> <p>12 en parallèle de la création de cette fédération, questionner (fédération + //colloque, sans que ce ne soit que un "colloque") la relation que notre société (capitaliste) entretient avec l'art (vu essentiellement comme un produit soumis aux lois du marché, ...) et positionner les arts plastiques dans l'ensemble de la culture comme pratique et non "consommable" (aller voir une expositions dans une galerie n'est pas strictement la même chose qu'aller faire les magasins par ex).</p>
b. statutaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accorder des droits "par défaut" et non pas uniquement "en présence d'un avocat"... 2. Assouplissement des mesures liées à l'octroi du statut d'artiste Statut d'artiste adapté aux spécificités de l'artiste plasticien 3. Le statut de artiste comme figure avant garde du travailleur de demain. Gentrification de statut de l'artiste... 4. Créer un autre statut que le statut d'artiste qui corresponde mieux à notre réalité 5. Sur le statut d'artistes à proprement parlé 6. extension du statut d'artiste à tous les acteurs du secteur et celui d'indépendant complémentaire non limité à un emploi fixe 7. - 2) Je suggère la création d'un statut passerelle au bénéfice de tous les jeunes diplômé.es des écoles d'art entrant sur le marché du travail, qui garantisse, pendant une durée d'un an, un soutien financier minimum (bourse mensuelle, réductions pour les sorties culturelles, mutuelle avec intervention majorée, aide à l'emploi pour les futur.es salarié.es (sur le même principe qu'Activa) ...). A la lumière de ce statut, ces futur.es travailleur.ses pourraient compter sur une nouvelle plateforme de recherche d'emplois, spécialement pensée pour les enjeux du secteur culturel et permettant le déploiement d'un réseau à l'échelle régionale et nationale (à mi-chemin d'Actiris et LinkedIn : Artiris?) 8. - 3) Pareille proposition implique inévitablement de penser à la place des "non belges" dans l'accès à ce statut, si celui-ci devait un jour exister. En tant que française installée à Bruxelles, j'admets bien sûr qu'une priorité socio-économique soit accordée aux ressortissants belges. Toutefois, je regrette que dans une capitale aussi riche de diversité, rien de plus inclusif n'ait été pensé à ce jour, qui permette de fédérer artistes européens et étrangers, sur la base d'un système moins précaire. 9. Une clarification du statut d'artiste- plasticien ainsi qu'une meilleure compréhension des différents intervenantss dans le secteur des arts visuels et de l'espace. Une meilleure visibilité des enjeux de l'art de la culture comme vecteur didactique et pédagogique. 10. Extrêmement difficile d'obtenir le statut d'artiste en tant que

	<p>plasticien, puisque nous n'avons pratiquement jamais de contrat dans le cadre des expositions, de résidences ou de bourses, et qu'en plus les montants à atteindre pour obtenir le statut sont trop élevés. Le statut tel qu'il existe ne convient pas aux plasticiens, qui sont obligés d'exercer d'autres activités pour l'avoir.</p> <ol style="list-style-type: none"> 11. -Faire que l'Onem reconnaisse comme du travail artistiques les ateliers/animations prestées par un artiste 12. Créer un statut d'artiste pour les plasticiens qui ne doit pas être ou avoir avec le chômage. 13. un statut pour les plasticien.ne.s à la hauteur de leur nécessité sociale, économique,... 14. Une reconnaissance du travail de l'artiste plasticien comme un vrai travail, lui donner un statut spécifique (différent des autres artistes). Pouvoir peut-être intégrer des artistes dans des structures telles que CEC, musées,... pour leur offrir un cadre, un espace de travail, des échanges et l'apport de ses compétences par rapport au public (organisation d'ateliers par exemple). Des contrats de travail en cas d'exposition ? 15. Une reconnaissance politique du métier de guides, d'animateur et de conférencier - métier qui permet de faire le lien entre les publics (précaires, scolaires, culturels, seniors, entreprise...) et la culture - une reconnaissance de statut et du côté indispensable de ces vecteurs citoyens. Sans eux, pas de relais, pas de compréhension et pas de respect de ce qui nous entoure. Donc un système fiscal plus adéquat. 16. En reconsidérant les statuts. En envisageant un autre statut d'artiste indépendant. Un designer (graphiste, illustrateur, réalisateur, etc.) est aujourd'hui logé à la même enseigne qu'un avocat ou un médecin. Une aberration.
c. financière	<ol style="list-style-type: none"> 1. Grille de rémunération: pour une expo solo ou collective, pour une conférence, une animation, une production d'oeuvre etc. 2. j'ai personnellement subi l'acharnement du fisc pendant toute ma carrière...Il faudrait traiter "sérieusement" la question fiscale des artistes plasticiens, avec des accords avec l'administration fiscale (frais généraux, dispenses, amortissements, cotisations sociales, pension...) Défendre les artistes, ce n'est pas faire leur comptabilité et prendre un pourcentage sur leurs maigres revenus... C'est leur "apprendre à pêcher", négocier pour eux "des méthodes ou des zones de pêche" ... 3. Rémunération équitable des artistes, meilleure visibilité des mesures proposés lors de la conférence de vendredi. 4. Droit de diffusion pour les artistes plasticiens 5. - la question de la rémunération d'un droit d'exposition pour les artistes abecxdes barèmes transparents 6. - la question du travail intermittent et l'inclusion de tous les intermittents dans le débat. 7. Voici quelques mesures qui me semblent importantes : <ul style="list-style-type: none"> - définir des droits d'exposition (en plus ou à côté des budgets de créations) avec des barèmes transparents à appliquer par les lieux d'exposition subsidiés (et augmenter les financements de ces lieux en conséquence) - Augmenter les financements des CC, CEC, écoles et autres

	<p>organismes qui engagent des artistes pour des projets artistiques, sociaux-artistiques ou de médiation artistique pour permettre une rémunération convenable des artistes intervenants (les RPI ne sont pas de rémunérations ! Si un artiste est engagé pour une heure d'animation, les heures de préparation doivent aussi être rémunérées)</p> <p>8. Il est urgent que la plupart des lieux pour exposer soient sans frais, voire enfin que nous soyons rémunérés pour exposer notre travail...comme toute profession</p>
d. solidaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Essayer de regrouper le maximum d'artistes 2. Je suis pour limiter les aides sociales (chômage, ...) à un plafond de revenus. Par contre, quand il n'y a aucun revenu, je suis pour un plancher d'aide sociale. Une année n'est pas l'autre ; il faudrait pouvoir se baser sur plusieurs années. Combien ? Ou prendre d'autres critères, bref, il faut y réfléchir en sortant des sentiers battus. 3. ne pas oublier des artistes comme moi qui sont rares mais existent (calligraphe) 4. mettre en place une plateforme pour solidariser la visibilité des différents projets, soutien moral, mailing list commune (par domaine ? art, théâtre etc) pour galerie, collectionneur, institution? mais aussi contact presse 5. Échanger tout ce qui pourrait aider dans la progression de nos objectifs communs 6. Pas oublier la caisse d'allocation dans la boucle. Il faudrait plus de coordination et d'automatisation dans les procédures. 7. Inventer aussi un modèle qui ne fait pas systématiquement basculer ceux qui pratiquent des activités complémentaires dans la précarité. C'est une piste que je ne développe pas ici pq elle sort de votre axe de réflexion...
e. pratique	<ol style="list-style-type: none"> 1. il faut dans un premier temps créer une structure représentative avec des objectifs clairs. et engager ensuite une personne mi-temps pour la coordination avec un subside du secteur des arts plastiques. 2. Serait intéressant réaliser en groupe un catalogue/guide d'artistes plasticiens par ville... mm via web... d'abord pour avoir une étude démographique du secteur, mais aussi pour aider à la diffusion des artistes. 3. Photographie, peinture, sculpture, etc. Un groupe de réflexion par spécialité? 4. Conférence via le net 5. Les modèles de contrats pour les artistes, critiques, curateur.rice.s, etc.. ; pôle ressource et documentation (incluant les modèles étrangers) 6. 2/ groupe de réflexion autour de mesures réalistes adaptées à nos professions (puis votées démocratiquement au sein de la fédération) et que la fédération pourrait défendre et proposer lors de rencontres futures avec les politiques (en tenant compte des différents niveaux de pouvoir et que ces mesures soient adaptées à la rencontre et à ses objectifs) 7. Clefs de répartition des aides (si aides il y a) 8. 1) La précarité se couve dans les écoles : par manque d'informations, par manque d'orientation, l'étudiant.e soucieux.se d'un bulletin prépare un horizon restreint. Il me semble qu'il est du devoir de tout

	<p>établissement artistique de sensibiliser à la suite, sans enrober l'avenir d'un pseudo mystère ou d'une fatalité toute prête. Les cours de droit d'auteur, qui semblent un passage obligé dans toutes les écoles d'art belges, fournissent quelques premières armes précieuses, que je dois saluer. Mais il ne s'agit là que d'un seul versant de l'iceberg, dont on oublie toutes les facettes plus pratico-pratiques. Qu'est-ce que le statut d'artiste ? Comment faire une facture ou une note de droit d'auteur ? Qu'est-ce qu'un précompte ? Ou déclarer mon activité ? A qui s'adresser pour des questions juridiques spécifiques ? Comment établir mon prix ? Autant de questions cruciales, qui, parmi d'autres, sont à aborder avec transparence avant la fin des études. Ignorer ses droits et ses devoirs en tant qu'artiste et futur.e professionnel.le établi.e en Belgique, c'est être condamné.e à flotter plus longtemps. Je propose donc l'aménagement de plusieurs séances d'informations obligatoires pour tout.e étudiant.e en école d'art, sur le modèle des présentations dispensées par l'Asbl ILES, et selon le même principe que le séminaire "Après l'école" donné par Céline Gillain à L'ENSAV La Cambre.</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. Établir une base de données des artistes, Établis et non établis 10. Les modèles de contrats pour les artistes, critiques, curateur.rice.s, etc.. ; pôle ressource et documentation (incluant les modèles étrangers)
F. Se connecter à d'autres	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élargir la notion d'artiste en se référant à des gens qui y ont longuement réfléchi. Ex/union des artistes qui semble avoir déjà une énorme expérience en matière syndicale/lien avec le politique/difficulté à régir et faire réagir le milieu artistique 2. Mise en réseau international 3. étendre la collaboration et fédération aux néerlandophones, je crois qu'on pèse plus lourd et qu'il est impératif d'être unis. Les arts ne connaissent pas les "frontières" 4. SOTA, CAVEAT.BE, NICC (combats et propositions anciennes pour le statut d'artiste) 5. state of the arts avait et continue de mener un travail de réflexion très intéressante qui avait abouti comme un manifeste. 6. Interconnexions entre les régions 7. 1/ alliances et communication possible avec d'autres organisations/ fédérations qui partagent nos revendications (SOFAM, Abdil, Artistes Affilié.e.s, différentes fédérations des arts de la scène...) 8. Voir comment d'autres fédérations fonctionnent / voir ce qui se passe dans le réalité de la vie des différents praticiens (les arts plastiques c'est tellement large qu'est-ce qui nous uni, qu'est ce qui nous différencie) / voir comment nous consulter autrement que par un sondage (c'est tellement limité et orienté) /
G.amélioration de la structure :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Charte éthique 2. Création d'un organigramme contenant les sous-groupes, leurs spécificités, les moyens de contact 3. (démocratisation représentative) Il faudrait, sous peine de perdre en crédibilité et légitimité, lancer rapidement un appel à candidatures volontaires afin d'avoir 2 ou 3 représentants de la fédération. Il faudrait alors sur base de cette liste que TOUS les membres de la

	<p>fédération en devenir puissent voter. Je pense qu'il ne faut pas que les personnes à l'origine de l'initiative sélectionnent les candidats eux mêmes. Cela assurera l'intégrité du projet.</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Produire une indépendance économique minimum aux artistes professionnels dans un système d'autogestion. Que la structure soit soumise a une majorité des deux tiers comprenant des plasticiens, les acteurs de l'art et l'administration. 5. être plus inclusif: élargir explicitement aux autres statuts que celui d'artiste > statut du curateur > statut d'auteur créateur. Au début prévoir qd m^me la possibilité que l'on peut être employé de façon "non alimentaire" dans son secteur 6. Je pense que gagner des batailles va de pair avec une organisation bien structurée et une communication claire. Un ou plusieurs leader(s), cela constitue par ailleurs un point aussi fort important 7. Laisser tout le monde s'exprimer, ne pas exclure 8. Petites structures /animations de groupe et conférences (asbl) /expositions (organisées par des bénévoles) / quelles conditions et mesures pour redémarrer ?
<p>H. amélioration du questionnaire :</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Votre question sur l'ordre de l'intérêt : ce qui m'intéresse (je suis curieux, concerné ou bien je veux être informé) et dans quoi je veux m'impliquer activement ce sont des choses différentes... 2. Si oui, classez par ordre croissant d'intérêt de 1 à 5Tous les points - Tous ces points ont (selon moi) une importance égale. Le plus important pour moi c'est la visibilité et la solidarité entre les différents groupes qui se forment pour en créer un groupe fort. Si je devais souligner un seul point ce serait : Charte de bonnes pratiques entre les différents acteurs. - :solidarité et communication claire. et transparente. 3. Une catégorie revenu permettrait de compléter le profil socio-économique des participants.e.s 4. Dans les premières questions lorsqu'on demande quel statut nous avons, il n'y a pas mon cas. Je suis donc depuis mon éjection du chômage à charge de mon époux. J'ai un diplôme du cycle long de l'académie des arts visuels et de dessin. Et je viens de débiter en donnant des Workshops et j'essaie d'exposer. Enfin j'essaie d'exister en tant qu'artiste. Merci. 5. éviter les questions qui n'apportent pas de réponse. Ex : les organes politiques vous ont ils aidés/satisfaits. (je ne me rappelle plus exactement) réponse oui ou non... c'est trop vague il y a d'office de bonnes choses qui ont été faites tout comme des mauvaises... 6. Je trouve impressionnant que je n'ai pas la moindre idée de qui vous êtes vu que vos noms n'apparaissent nulle part dans la présentation de ce sondage. Je communiquerai mon mail lorsque je saurais à qui je m'adresse et ce que vous faites de mes informations personnelles ; dans quelles mains elles vont et/ou pourraient se retrouver. 7. je suis obligée de répondre à certaine question bien que je sois retraitée 8. Une catégorie revenu permettrait de compléter le profil socio-économique des participants.e.s 9. demander quelle est la profession de chacun; être attentif à une chaîne des arts plastiques avec différents acteurs, dont les guides qui

	valorisent la création
I. Factuel :	<ul style="list-style-type: none"> • Il serait souhaitable de savoir ce qu'il va être dit le 29 mai en notre nom. • Ici on voit bien les thèmes que vous allez aborder mais pas le contenu quand est-ce qu'on pourra y avoir accès?
J. Information, partage d'expérience	<ol style="list-style-type: none"> 1. En 2012, le statut d'artiste fut remis en question par les autorités, pas seulement pour les artistes plasticiens. Nous avons manifestés de différentes manières, j'avais créé des visuels avec la pomme de Magritte, ils ont été exploités comme symbole de cet appel, malgré tout la plupart d'entre nous l'avons perdu ... https://www.rtl.be/info/video/381953.aspx 2. La suisse est un exemple en matière d'aide au développement de son activité Artistique (référence amie artiste en Suisse) 3.
Les soutiens	<ul style="list-style-type: none"> • Déjà merci pour l'initiative. Je suis encore hésitante concernant mon éventuelle participation à un groupe de travail. Merci de m'ibformer si c'est possible pour vous. • Bravo! • Le problème des sondages c'est qu'ils peuvent très vite devenir orientés (sans même parfois qu'on s'en rende compte) et, surtout et avant tout, il restent dans une réflexion individuelle. Il me semble qu'on perd beaucoup d'énergie pour peu d'avancée. Mais c'est une bonne entrée en matière et prise de la température du groupe FB et du secteur. Espérons que le sondage circule bien partout dans le secteur. Comptez-sur moi pour le diffuser. Et bonne route pour la suite ! • Je pense qu'il faut "battre le fer tant qu'il est chaud", profiter de cette énergie fédératrice entre nous et définir les priorités les plus réalistes, et les défendre auprès de la ministre pour pouvoir aboutir sur du concret dans un délai raisonnable. • la confidentialité et la combativité ;-) ! • bonne initiative, je me rends compte à quel point la situation des artistes est difficile • rassembler pour agir d'une voix collective réellement fédérée • Ceci pourrait être un groupe de travail en soi ? Sinon, dans les PV des dernières réunions et propositions de Boris, il y avait d'autres propositions de GT qui étaient nécessaires à développer (à mon sens) • Oui • Cessons de nous positionner les uns contre les autres, c'est l'union qui fait la force! • Suis intéressé par groupe de travail, mais en seconde ligne si vous faites tourner des textes • Je peux me proposer comme conseiller technique sur les sujets OpenSource , sur la vision des deux univers subsidés et totalement autonome. Sur les facettes d'etrepreneur presque classique, difficultés à percevoir les droits d'auteur et droit de parutions, la complexité de ceux-ci la concurrence intra et inter professin de la collaboration aussi intra et inter. Les copuryght et copyleft , créatives commons, modèles disruptifs et/ou coopératifs • Bonne chance et bon courage, bravo pour ce beau travail déjà, une telle federation, representative du secteur et de tous ses travailleurs manquait !!

<p>Les sceptiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • be a punk • bla-bla • sérieusement pas grand chose....encore un bazar pour perdre son temps • ? • Je ne comprends pas le but de la FAP. C'est une structure publique type FWB ? C'est un représentant / lobby comme Smart peut l'être à certains égards ? • Non • Non • Non • Non • Non • j'ai développé une allergie aux réunions, groupements etc :) sorry • la liste peut être longue. • bonne question, les pistes sont nombreuses. Ces contours sont à définir. •
<p>Les indécis ou attentistes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas pour l'instant. • Pas encore. • Pas pour le moment. • Pas pour l'instant • Pas pour l'instant. • je suis en attente de voir ceux-ci • Réponses proposées peu précises à la question concernant la situation avec le covid /Ajouter 'ne sais pas encore' à la question souhaitez vous faire partie de la fédération car pour ma part ce n'est pas par manque d'intérêt mais car je veux encore m'informer et prendre le temps de réfléchir à si je me sens concernée par ce groupement vu que mon activité professionnelle est pluridisciplinaire • Pas pour le moment. • Pas pour l'instant. • Pas pour le moment • Je ne sais pas encore • Je ne sais pas concrètement pour le moment, mais il faut une relais des artistes sur la question • Je ne sais pas, n'étant Pas affilié ni en France ni en Belgique, je produis beaucoup et vends très peu
	<p>Groupe d'observation et d'analyse du secteur+Groupe de réflexion sur les réformes à apporter au secteur</p>